

Le Vote Provisoire

Le statut de votre bulletin provisoire

Progreso De Papeleta Provisional

Procédures pour assurer la conformité aux prévisions de Vote Provisoire de la Loi « Help America Vote » [Aide aux électeurs américains] de 2002 et le Code Electoral de l'Etat de Pennsylvanie.

QUE EST-CE QU'UN BULLETIN PROVISOIRE ?

- Des nouvelles lois fédérales et de l'Etat de Pennsylvanie donnent aux électeurs, sous certaines circonstances, l'occasion de voter par bulletin provisoire.
- Les officiers électoraux du comté examineront les bulletins provisoires dans les sept (7) jours suivants une élection afin de déterminer si l'électeur qui a ainsi voter avait droit de voter dans la circonscription électorale en question dans l'élection en question.

QUI PEUT VOTER PAR BULLETIN PROVISOIRE ?

L'occasion sera donnée de voter par bulletin provisoire si :

- L'électeur se présente et prétend être dûment inscrit et éligible à voter dans la circonscription électorale, mais le nom de l'électeur ne figure pas aux listes électorales (poll book), et les officiers électoraux ne peuvent pas déterminer la validité de son inscription.
- Que le nom de l'électeur figure aux listes ou non, l'électeur n'est pas muni d'une pièce d'identité acceptable la première fois qu'il se présente à voter dans une circonscription électorale.
- Un officier électoral prétend que l'électeur n'est pas éligible à voter. (Dans les élections primaires, ce sera le cas quand l'électeur prétend être inscrit comme membre d'un parti politique, bien que les listes électorales indiquent qu'il est inscrit comme membre d'un autre parti.)

Les électeurs devront obligatoirement voter avec le bulletin provisoire si :

- L'électeur vote à la suite d'un mandat judiciaire fédéral ou de l'état en sa faveur.
- L'électeur vote à la suite d'un mandat qui prolonge les heures, établies par la loi de l'Etat de Pennsylvanie, où les Bureaux de vote doivent être ouverts. Cette loi doit obligatoirement être en vigueur dix (10) jours avant l'élection.

Instructions pour voter avec le bulletin provisoire

Les votants qui utilisent le bulletin provisoire doivent suivre les instructions suivantes :

- L'électeur complétera et signera l'Attestation du Bulletin Provisoire qui se trouve au verso de l'enveloppe de l'Attestation du Bulletin Provisoire.
- L'électeur cherchera un endroit retiré et accessible au sein du Bureau électoral pour compléter son Bulletin Provisoire.
- L'électeur cachettera son bulletin dans une enveloppe qui lui sera fournie à cet effet.
- L'électeur cachettera cette enveloppe dans l'enveloppe de l'Attestation du Bulletin Provisoire.
- L'électeur signera le recto de l'enveloppe de l'Attestation du Bulletin Provisoire.
- L'électeur rendra l'enveloppe d'Attestation du Bulletin Provisoire à un officier électoral dans le Bureau de vote.
- L'officier donnera à l'électeur un accusé de réception portant le numéro d'identité du Bulletin Provisoire.
- L'électeur qui aura déjà voté par Bulletin à titre d'absent sera invité à annuler son Bulletin à titre d'absent.

Comment puis-je savoir si mon Bulletin Provisoire a été validé ?

- Dans les sept (7) jours après l'élection, la Commission Electoral du comté examinera votre Bulletin Provisoire complété pour en déterminer la validité.
- A partir d'au moins le septième jour après l'élection, vous pourrez appeler le 1-877-VOTES-PA ou consultez le site www.votespa.com. Veuillez fournir le numéro d'identité de votre Bulletin Provisoire.
- On vous dira si votre Bulletin Provisoire a été validé, partiellement validé ou rejeté. Si votre bulletin a été rejeté, on vous expliquera pourquoi.

Bienvenue au site de Suivre de Bulletin Provisoire du Département d'Etat de l'Etat de Pennsylvanie. Si vous avez voté par bulletin provisoire à la dernière élection et aimeriez savoir le statut de votre bulletin, veuillez taper le numéro de votre bulletin de vote dans le bloc ci-dessous.

L'officier électoral vous aurait donné le numéro du bulletin au Bureau de vote.

Numéro du bulletin

Trouvez mon bulletin

Questions ? Appelez le 877-VOTESPA.